

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Clinique Garcia S.A.**, à Fribourg, CH-217-0170173-4, protéger le personnel de la fondatrice contre les conséquences économiques de la vieillesse et de l'invalidité, etc. (FOSC du 16.03.2006, p. 5). Hoyer Irène, membre du conseil, a démissionné, sa signature est radiée.

Journal no 392 du 29.01.2007
(03757214 / CH-217.0.170.173-4)